

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et deux juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à dix-neuf heures quinze sous la Présidence de Monsieur Roland DESCHAMPS, Maire
Présents : Roland DESCHAMPS, Emmanuel MASSE (pouvoir de Romain CHERBLANC), Christine CONJAT, Isabelle ROUX, Valérie PONCET, Séverine MICHAILLE, Karine MICHAUD, Maurice BERRARD, Céline BERGER
Absent excusé : Romain CHERBLANC (pouvoir à Emmanuel MASSE)
Absents : Frédéric FLAUJAT, Marcel LAMOTTE, Evelyne MENU, Pierre-Yves VAROUX, Mireille CHARMONT-MUNET
Secrétaire de séance : Céline BERGER

Délibération n° 2025-30

Objet : acceptation de l'offre d'achat de l'annexe étage avec cave et parking – parcelles B 315 et B 774, sis 10 rue Neuve (ancien hôtel Michallet)

Monsieur le Maire présente l'offre d'achat avec le projet de rénovation et transformation pour la création de logements.

La SCI Locbons a fait une proposition au prix global de 100 000 € comprenant l'annexe étage, la cave et le parking. Ce projet prévoit l'aménagement d'une petite résidence comprenant 8 appartements destinés à la location avec parking aménagé pour les futurs occupants ainsi que 2 gites.

Ce programme de "petite résidence" est cohérent face au manque de biens disponibles sur le territoire confronté à une demande croissante de recherches de locations sur le secteur.

Cela répond aux attentes locales tout en permettant à la commune d'assurer une gestion efficace et respectueuse de son patrimoine.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

Le Conseil municipal décide :

- **D'ACCEPTER** l'offre d'achat présentée par la SCI Locbons portant sur l'annexe étage avec la cave - parcelle B 315, et le parking - parcelle B 774 situés au 10 rue Neuve (ancien hôtel Michallet), pour un montant de 100 000 €.
- **D'AUTORISER** le Maire à signer l'acte de vente et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la transaction.

**Acte rendu exécutoire après sa transmission
en Sous-Préfecture de Belley le 2025
et sa publication à cette même date.**

Le Maire

Roland DESCHAMPS

Le Maire

Roland DESCHAMPS



Accusé de réception en préfecture
001-21010025-20250612-2025-30-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2025